



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du mercredi 12 février 2020

Secteurs Médoc (1) et Centre (6) au siège du District de la Gironde à Bruges

Présents : Madame Patricia DUPIN, Messieurs Jean Luc BIDART (PDT), Jean Claude BRICOUT

Secteurs Sud (4) et Bassin (5)

Présents : Madame Carole SANGY, Messieurs Mickael ANDEOL et Stéphan MORTIER

Secteurs Nord (2) et Est (3)

Présents : Messieurs Stéphane GRILLET, Renaud BONVOISIN, Denis ROUSSEAU

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les 2 dernières rencontres de brassage) à compter du lendemain du jour de la notification (art 19 du Règlement Sportif du District)

U11

INTERSECTEURS – 1ère PHASE

Feuilles de plateaux manquantes du 25 janvier 2020

- Poule B STADE BORDELAIS ASPTT (500021)
- Poule B FC LA BREDE (505814) Plateau annulé

BRASSAGE – 2ème PHASE

Secteur Centre

Feuilles de plateau manquantes du 18 janvier 2020

- LORMONT 3 Poule A

Feuilles de plateau manquantes du 8 février 2020

- GINGA 1 Poule B
- GIRONDINS DE BX Poule C
- CAUDERAN 5 Poule D

Anomalies feuilles de plateaux du 8 février 2020

- LORMONT 4 Poule B : Manque éducateur sur le banc
- GINGA 2 Poule D : feuille non remplie
- RC BORDEAUX METROPOLE Poule D : **La commission vous demande de porter une attention particulière au remplissage de la feuille de plateau. Aucune information sur le plateau n'est inscrite : lieu, poule, date....**
- STADE BORDELAIS Poule D : feuille non remplie

Courrier

- LA BASTIDIENNE Poule C du 10 février 2020 : demande à déplacer son plateau du 15 février l'après-midi ayant un plateau U9 le matin.



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

La commission regrette la réponse trop rapide vous accordant cette demande sans avoir demandé au préalable leur accord aux autres clubs. Elle comprend la réaction des clubs de JSA et de Chantecler. La commission essaiera de faire en sorte pour la quatrième phase que vous n'ayez pas de plateau U11 en même temps que vos U9 ou U7. En ce qui concerne un éventuel changement pour inversion avec des U13 la commission ne l'acceptera plus. Soit un des autres clubs pourra recevoir à votre place, soit vos U13 trouveront un créneau ne gênant pas le déroulement des plateaux U11.

Décisions administratives

Date	Poule	EQUIPE		Anomalies	*Tarifs
18 janvier 2020	F	CHANTECLER 3	505674	Absence club non justifié	30€

- *Tarifs et Amendes 2019/2020 du district de la Gironde

Secteur Médoc

Feuilles de plateau manquantes du 25 janvier 2020

- LE HAILLAN 1 Poule D

Feuilles de plateau manquantes du 8 février 2020

- LE HAILLAN 2 Poule E

Anomalies feuilles de plateaux du 8 février 2020

- ST MEDARD EN JALLES 3 : Manque éducateur sur le banc
- MACAU 2 Poule D : Manque éducateur sur le banc
- EYSINES 3 Poule D : Manque éducateur sur le banc
- PAREMPUYRE 3 Poule F : Manque éducateur sur le banc
- SI MEDARD EN JALLES 5 Poule f : Manque éducateur sur le banc
- LUDON 2 Poule F : Manque n° licence éducateur
- LE TAILLAN 3 Poule 3 : Manque n° licence éducateur

Secteur Nord – Est

Feuilles de plateaux manquantes du 25 janvier 2020

- Poule A US ST DENIS DE PILE 1 (518025) Plateau annulé
- Poule F ST EULALIE 4 (524055)
- Poule H CUBNEZAIS 3 (553035)
- Poule K AS GENSAC 1 (550080)
- Poule L TARGON SOULIGNAC 3 (547677)

Feuilles de plateaux manquantes du 08 février 2020

- Poule D FC ST ANDRE DE CUBZAC 3 (505581)
- Poule G CUBNEZAIS 2 (553035)
- Poule L ROUGES DE LIBOURNE 1 (518683)



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Absences sur plateaux du 08 février 2020

- Poule H FC AMBES 1 (513462) n'a pas prévenu Plateau à Fronsadais

Anomalies sur feuilles de plateaux du 08 février 2020

- Poule B FC ST EMILIONNAIS 1 (580630) Feuille plateau incomplète et manque n° licence éducateur
- Poule D FC BOULIAC 2 (505597) Manque n° licence éducateur
- Poule E ST LAURENT-GERVAIS 2 (547071) Manque n° licence éducateur
- Poule E FC C. CREONNAIS 2 (549494) Manque encadrant sur le banc
- Poule F SJ ARTIGUES 2 (522930) Feuille de plateau non remplie, aucune information
- Poule F ES AMBARES 3 (550784) Manque encadrant sur le banc
- Poule F CML FLOIRAC 3 (500045) Manque encadrant sur le banc
- Poule G ST LAURENT-GERVAIS 3 (547071) Manque encadrant sur le banc
- Poule G BERSON 1 (514726) Equipe incomplète 5 joueurs sans licence
- Poule J COTEAUX DORDOGNE 2 (581278) Manque n° licence éducateur
- Poule J ST SULPICE FALEYRENS (522846) Manque n° licence éducateur
- Poule M FC ST EMILIONNAIS 3 (580630) Manque n° licence éducateur
- Poule M GENSAC MONTCARET 2 (550080) Manque n° licence éducateur

Pas de jonglage pour les équipes de :

ST EMILLION ; ST DENIS DE PILE ; MONTFERRAND ; CRÉON ; ST LAURENT ; LIBOURNE ; FRONSADAIS ; COTEAUX de DORDOGNE ; BASSENS ; GENSAC ; AMBARES

La commission rappelle que les jonglages sont obligatoires

Décisions administratives

Date	Poule	EQUIPE	Anomalies	*Tarifs
8 février 2020	H	AMBES 1 513462	Absence club non justifié	30€

☐ *Tarifs et Amendes 2019/2020 du district de la Gironde

Secteur Sud – Bassin

Feuilles de plateau manquantes du 8 février 2020

- US LAMOTHE MONGAUZY (517420) Poule J – Secteur Sud
- FC BELIN BELIET (505681) Poule C – Secteur Bassin
- LANDES GIRONDINES FC (548277) Poule F – Secteur Bassin

Absences sur plateaux du 8 février 2020

- Poule B MONSEGUR (505858) à La Brède (excusé)
- Poule D AS SAUVETERRE (542328) à Villandrault (excusé)
- Poule I BEC (500042) à La Brède (excusé)

Anomalies feuilles de plateaux du 8 février 2020

- COQS ROUGES 2 – Poule E - pas de numéro de licence de l'éducateur – Secteur Sud
- ST MEDARDAIS 1 – Poule E - pas de numéro de licence de l'éducateur – Secteur Sud
- AS CHAMBERY 1 – Poule E - pas de numéro de licence de l'éducateur – Secteur Sud



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

- FC GRADIGNAN 2 – Poule E - pas d'encadrants – Secteur Sud
- BEC 3 – Poule H – Feuille de plateau pas remplie – Secteur Sud
- MONSEGUR 2 – Poule J - pas d'encadrants – Secteur Sud
- AS CHAMBERY 2 – Poule K - pas de numéro de licence de l'éducateur – Secteur Sud
- FC BIGANOS 1 – Poule A - pas de numéro de licence de l'éducateur – Secteur Bassin
- FC PIERROTON 1 – Poule A - pas de numéro de licence de l'éducateur – Secteur Bassin
- Le TEICH 1 – Poule A - pas d'encadrants – Secteur Bassin
- SA MERIGNAC 2 – Poule B - pas de numéro de licence de l'éducateur – Secteur Bassin
- LEGE CAP FERRET 2 – Poule C - pas d'encadrants – Secteur Bassin

La commission rappelle que la composition des plateaux U7-U9 est arrêtée lors des réunions de secteurs en Septembre et Décembre en présence des responsables techniques des clubs.

La présence de chacun sur les plateaux assignés doit être respectée pour une bonne organisation des clubs accueillants.

Il est demandé de ne pas changer de lieu de plateau de manière unilatérale, même avec l'accord du club recevant.

Toute demande de changement doit être faite par mail à footanimation@gironde.fff.fr au plus tard le mardi précédent le plateau avec copie aux clubs concernés. La commission validera ou pas la demande en fonction du motif invoqué.

U9

Secteur Centre – Médoc

Feuilles de plateau manquantes du 1^{er} février 2020

- CMS HAUT MEDOC Médoc
- ABP ST MEDARD Médoc
- PAREMPUYRE Médoc
- GINGA Centre
- AS LE HAILLAN Centre
- US BOUSCAT Centre

Secteur Nord – Est

Feuilles de plateaux manquantes du 25 janvier 2020

- Nord Aucune
- Est ROUGES DE LIBOURNE (518683)
- Est FC MASCARET (560218)

Feuilles de plateaux manquantes du 1 février 2020

- Nord US COUTRAS FOOTBALL (513423) Plateau reporté le samedi 4 avril 2020



U7

Secteur Centre – Médoc

Feuilles de plateau manquantes du 8 février 2020

- GINGA Centre

Courrier

- SAINT VIVIEN DE MEDOC du 4 février 2020 : informe le district leur impossibilité de se déplacer à ABP St Médard et signale son déplacement à LESPARRÉ avec l'accord du club.
La commission rappelle que ce ne sont pas les clubs qui décident de leur changement de lieu de plateau. Une réunion de positionnement a eu lieu le 9 janvier au Pian Médoc afin que chaque club choisisse l'endroit où ils voulaient aller. Vous n'étiez pas présents à cette réunion et la commission vous a donc mis sur les plateaux qui disposaient de place. En ne vous déplaçant pas vous mettez le club en difficulté avec moins d'équipes sur son plateau et des goûters prévus pour des enfants qui ne viennent pas. La commission vous demande de respecter les plateaux établis.
- BX ATHLETIC CLUB du 12 février 2020 : informe de son absence au plateau aux CHARTRONS le 8 février dernier
La commission vous signale que l'information doit être envoyée au club recevant et non seulement au district et pas 5 jours après le plateau. Vous auriez dû appeler le club le samedi matin pour les informer de votre absence

Décisions administratives

Date	EQUIPE		Anomalies	*Tarifs
8 février 2020	MEDOC COTE ARGENT	582232	Absence club non justifié	30€
	SAINT VIVIEN DE MEDOC	582146		
	BX ATHLETIC CLUB	500060		

- *Tarifs et Amendes 2019/2020 du district de la Gironde

Secteur Nord – Est

Feuilles de plateaux manquantes du 8 février 2020

- Nord AS PUGNACAISE (544938)
- Est Aucune

Absences sur plateaux du 8 février 2020

- Nord GUE DE SENAC (580527) absent sur le plateau de US LAGORCE.
- Nord AS MONGUYONNAIS (17) absent sur le plateau d'ESTUAIRE HG, n'a pas prévenu.

Anomalies sur plateaux du 8 février 2020

- Nord Plateau de ST LOUIS DE MONFERRAND (529860) manquent les signatures et noms des éducateurs de FC CUBZAC LES PONTS (537774) et CMO BASSENS (535776).



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Secteur Sud – Bassin

Absences sur plateaux du 8 Février

- ILLATS (582236) à Vallée de Garonne(excusé)

Jean-Luc BIDART
Président de la Commission Football Animation